

AFFAIRE BORER Le cliché de Djamile Rowe assise dans la Mercedes devant l'ambassade de Suisse est bien authentique

Pas truquée, la photo

Zurich
Victor Fingal

Les «photos Borer» n'ont été ni manipulées ni falsifiées par la rédaction du *SonntagsBlick* à Zurich. Dans son rapport provisoire publié hier, Prolabor SA, une société privée de criminologie à Kloten mandatée par le groupe de presse Ringier, a ainsi confirmé la thèse de Philippe Krauer, l'expert en image numérique du «*Matin*», qui affirmait le 1er mai déjà que «toutes les incohérences attribuées à la photo litigieuse sont parfaitement explicables».

La photo de Djamile Rowe assise dans la Mercedes de son amant supposé, prise le soir du 21 mars devant l'ambassade de Suisse à Berlin, avait fait couler beaucoup d'encre. Murat Kunt, un professeur de l'EPFL, avait affirmé sur la base notamment de la netteté du visage par rapport au flou de l'ensemble que la photo était probablement un faux.

Mais les experts zurichois ont mené une enquête des plus complètes. Les données images originales que le photographe Manfred Neugebauer avait effacées ont été restaurées. «Il n'a pu être établi aucune différence entre les images originales transmises par Neugebauer à la rédaction du *SonntagsBlick* et les photos diffusées par le journal.» Enfin, les experts affirment aussi que Neugebauer ne possède pas les connaissances informatiques suffisantes pour réaliser un trucage.

Les dénégations répétées de Thomas Borer sur sa liaison supposée avec la conseillère en parfum berlinoise et son attitude peu diplomatique avaient ex-



LA FAMEUSE PHOTO Les experts sont formels: Manfred Neugebauer (ci-contre) ne l'a pas truquée.
Sonntagsblick/Roy Yuval

«JE NE SUIS PAS SOULAGÉE...»

Djamile Rowe, 34 ans, la Berlinoise par qui le scandale est arrivé, a appris au téléphone par «*Le Matin*» les résultats des analyses de la photo la montrant assise dans la Mercedes de Thomas Borer. Mais la preuve de la vérité d'une partie au moins de ses allégations passées ne va pas changer radicalement sa vie, qu'elle veut passer aujourd'hui à l'abri des médias.

– **La publication de ces preuves va-t-elle modifier votre existence?**

– Non, je ne suis pas soulagée, pour la simple raison que je sais depuis longtemps ce que j'ai fait ce soir-là. En fait, les résultats des analyses des photos ne changent rien pour moi. Mais je vous remercie de m'avoir informée. Personne d'autre ne l'aurait fait.

– **Avez-vous gardé des contacts avec le groupe Ringier?**

– Non, et je ne veux plus en entendre parler. En fait, je n'aimerais plus m'exprimer sur cette affaire et je veux garder mes distances avec les médias.

– **A entendre votre voix, je me demande comment vous allez réellement...**

– Ne vous méprenez pas. Il fait aussi mauvais temps à Berlin qu'en Suisse. J'ai tout simplement attrapé un gros rhume...

V. F.

cerb sa hiérarchie. Rappelé à Berne par Josef Deiss, le chef du Département des affaires étrangères, le mari de Shawne Fielding avait choisi de rester à Berlin et d'entamer une nouvelle carrière de consultant.

Les recherches menées par Prolabor SA ne sont pourtant pas achevées. Le rapport définitif de l'équipe d'experts qui sera disponible en septembre doit encore comprendre «certains points non encore vérifiés et incertains concernant les photos originales».

«Une expertise des plus bizarres»

Me Peter Bratschi, l'avocat de Thomas Borer, s'est étonné hier du résultat des analyses publiées par le groupe Ringier. Il ne veut pas pour autant modifier sa stratégie et entend toujours déposer une plainte à Zurich pour «atteinte à la personnalité» contre Jürg Lehmann, le réd' en chef du *Blick*.

– **Que pensez-vous du résultat des analyses?**
– Je m'étonne que l'on ait attendu si longtemps avant de donner un résultat partiel. C'est bizarre. Pourquoi ne pas attendre le rapport final avant de s'exprimer? Je me pose la question du sérieux de l'entreprise.

– **Pourquoi n'avoir pas attaqué le groupe Ringier sur le fond de l'affaire? Est-ce du fait que votre client estime qu'il a été victime d'une campagne mensongère?**

– Cela nous aurait amenés sur une voie sans issue. Et si la plainte contre le rédacteur en chef de *Blick* n'est pas encore officiellement déposée, c'est uniquement à cause de la procédure particulièrement lente à Zurich.

– **De vous à moi, croyez-vous vraiment que votre client n'a pas eu de rapports avec Djamile Rowe?**

– Je ne peux pas répondre à cette question. Je suis avocat. V. F.